Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

# L'austérité tue nos collectivités !

Octobre 2024,

**Une fois encore les collectivités territoriales sont ciblées par le gouvernement et par la Cour des comptes qui a rendu son rapport mercredi 2 octobre et qui formule 12 propositions « chocs » qui ne peuvent que nous alerter !**

Après avoir été la cible de Bercy, les collectivités territoriales ont été de nouveau celle du Premier ministre bien décidé à intégrer les propositions clés en main de la Cour des compte dans la discussion du projet de loi de finances 2025.
N'hésitant pas à qualifier « de dérapages financiers » la gestion de nos collectivités, la Cour des comptes prescrit des solutions drastiques. Les collectivités territoriales se verraient dans l'obligation de participer à l'effort national sur le plan de la maîtrise de l'évolution des effectifs, avec une première étape **sur le non remplacement des départs à la retraite, mais aussi sur une plus grande exigence dans la lutte contre l'absentéisme, sur la mutualisation des services et des équipements et sur une plus grande rigueur en matière d'amortissement des biens pour les communes et les intercommunalités.**

## La Cour des comptes suggère une suppression progressive de 100 000 nouveaux postes !

Dans notre collectivité, la tendance à la suppression de poste est évidente. De nombreux services se voient privés de postes pourtant essentiels, faisant peser sur les personnels présents la charge de travail des agents partis à la retraite ou faisant l'objet d'une mutation.
**Comme le rappelle le rapport d'orientation budgétaire 2024, « la ligne directrice de gestion vise une diminution progressive des effectifs au gré des départs en retraite, au travers d'un objectif de baisse de 50 ETP à la fin de l'année 2024 ».**
A cela, il faut ajouter **les délégations de services publics** comme celles de la petite enfance par exemple comme le dénonçait notre dernier tract. Enfin, nous recevons régulièrement des agents en inaptitude à leur poste, qui se voient proposer des **préretraites** les laissant dans une grande précarité.
Pour l'encadrement, cette situation est un véritable casse-tête. La diminution du nombre de postes avec des économies annoncées pour chaque direction ne peut que nous inquiéter quant au maintien de l'efficience du service rendu à la population et à la réalisation des missions de service public.
**D'autres choix politiques sont possibles tant au niveau gouvernemental que municipal. Ce n'est pas aux agent-es, ni aux usager-es de payer une dette entretenue pour le profit de quelques uns !**

C'est pourquoi la CGT des territoriaux de Perpignan revendique :

- ➔ **La fin de la suppression des postes ;**
- ➔ **La fin des délégations de services publics ;**
- ➔ **et l'embauche d'agent-e-s en nombre suffisant pour rendre un service public de proximité de qualité.**

**Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan**
Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com
site Internet : https://mairieperpignan.reference-syndicale.fr/ Facebook CGT Mairie Perpignan
Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67